



Rapport d'activité 2018

Mot du Président.....	2
Présentation de la Fondation.....	3
Organisation.....	5
Réouverture des Arénières.....	7
Ressources humaines.....	8
Gestion & Accueil des résidents.....	13
Soins.....	15
Animation.....	17
Restauration.....	19
Intendance.....	22
Finances.....	24



Mot du Président

L'exercice 2018 est placé sous le signe du changement.

En premier lieu, un nouveau contrat de prestation qui lie la Fondation avec l'Etat de Genève est conclu. Celui-ci entérine le choix du Conseil de Fondation d'un EMS sur deux sites.

Sur le terrain, cela s'est concrétisé par la réouverture du bâtiment des Arénières, bâtiment offrant un même niveau de service et de qualité que celui de la Poterie.

Cette réouverture a eu un impact important en terme de gestion du personnel. Il a fallu dans un premier temps, recruter du personnel supplémentaire en raison de l'accroissement du nombre de résidents, dans un deuxième temps, poursuivre l'organisation transversale et dans un troisième temps, former les aides-soignant.e.s non qualifié.e.s, conformément à la décision du Conseil de Fondation.

Avec cette réouverture, se clos 10 ans de projet de restructuration progressive, de la gouvernance voulue en 2008, par le Conseil de Fondation.

En ce qui concerne la Résidence d'appartements avec services, celle-ci n'a pas eu le succès escompté. La Fondation envisage d'autres alternatives, comme par exemple la formule « IEPA ».

Les comptes de l'activité EMS sont à l'équilibre. Malgré cela, le bénéfice net est faible pour que la Fondation dégage suffisamment de liquidités, en vue de l'échéance du remboursement de son emprunt.

Le dernier changement de l'année est le renouvellement du Conseil de Fondation au 1er décembre 2018, dont seuls deux membres du Conseil précédent restent.

Pour finir, il me plait de souligner l'engagement des cadres et des collaborateurs dans la conduite de ces projets et dans l'accompagnement des résidents au quotidien, afin de leur garantir bien-être, sécurité et confort.

Pierre MARTIN-ACHARD
Président du Conseil de Fondation

Présentation de la Fondation

Mission :

Accompagner des personnes de dépendance variable et leurs proches en préservant, dans les limites de nos contraintes légales et institutionnelles, leur autonomie, leur pouvoir de décision, leur dignité et leur offrir un lieu de vie chaleureux, rassurant et sécurisant.

Principes directeurs :

- Mettre la pluridisciplinarité au cœur de nos pratiques
- Etre transparent et communiquer sur nos façons de faire
- Respecter autrui, ses idées, ses différences
- Privilégier la notion de « faire avec » plutôt que celle de « faire à la place de »
- Ne pas penser pour l'Autre
- Préserver le tissu socio-relational des résidents
- Participer par son attitude souriante, au caractère chaleureux et convivial de la résidence



Le logo actuel de la Fondation a été choisi fin 2013.

C'est un V stylisé qui ressemble et rappelle un cœur. Sa texture reflète le mouvement et l'énergie.

Etablissements

« Poterie » :

Situé au cœur du quartier de la Servette, à quelques pas, se trouvent deux parcs, Geisendorf et Beaulieu, ainsi que de nombreux commerces et restaurants. Ce site dispose de 73 chambres individuelles, réparties dans deux tours reliées par une « Galette ». Chaque chambre est équipée d'une salle de douche avec sanitaire privé, d'un lit, d'une table de chevet et d'une armoire.



« Arénières » :

Situé au cœur du quartier de la Jonction, au bord de l'Arve, le site des Arénières a ré-ouvert ses portes le 23 mars 2018. Il compte 62 chambres entièrement rénovées avec salle de bain privative et du nouveau mobilier.



Résidence d'appartements avec services pour personnes indépendantes en âge AVS des Arénières :

Entièrement rénovée en 2018 avec des services adaptés et personnalisés et idéalement située sur la pointe de la Jonction, la Résidence offre 27 appartements de 2 et 3 pièces pouvant accueillir des seniors seul(e)s ou en couple.



Organisation

La Fondation la Vespérale est une fondation de droit public sise rue de la Poterie 35, 1202 Genève. Elle a pour but la construction, la gestion et l'exploitation, sur le territoire du canton de Genève, de pensions, homes ou foyers d'accueil pour personnes âgées. Au 31 décembre 2017, elle gère deux EMS : Arénières et Poterie ainsi que des appartements pour personnes en âge AVS. S'agissant d'une fondation de droit public, la Fondation n'est pas inscrite au service de surveillance des fondations.

Composition du Conseil de Fondation

Le Conseil de Fondation a été renouvelé au 1er décembre 2018. Dès lors, la composition de cet organe était du 1er janvier 2018 au 30 novembre 2018 le suivant :

- Madame Fabienne Gautier, présidente *
- Monsieur Yves Richard, vice-président *
- Madame Nathalie Borno, secrétaire *
- Monsieur Claude Aberle
- Madame Nadine Bene *
- Monsieur Mario Vieli

Membre démissionnaire au 29 mai 2018 :

- Madame Marizette Marschall-Voumard

Dès le 1er décembre 2018, le Conseil de Fondation est composé de :

- Monsieur Pierre Martin-Achard, président *
- Madame Nadine Béné, vice-présidente *
- Madame Nathalie Borno, *
- Madame Sophie Courvoisier,
- Monsieur Christian Frey,
- Madame Jacqueline Gorgoni,
- Madame Céline Le Joncour-Brühlhart,
- Madame Françoise Sapin

Membre avec voix consultative :

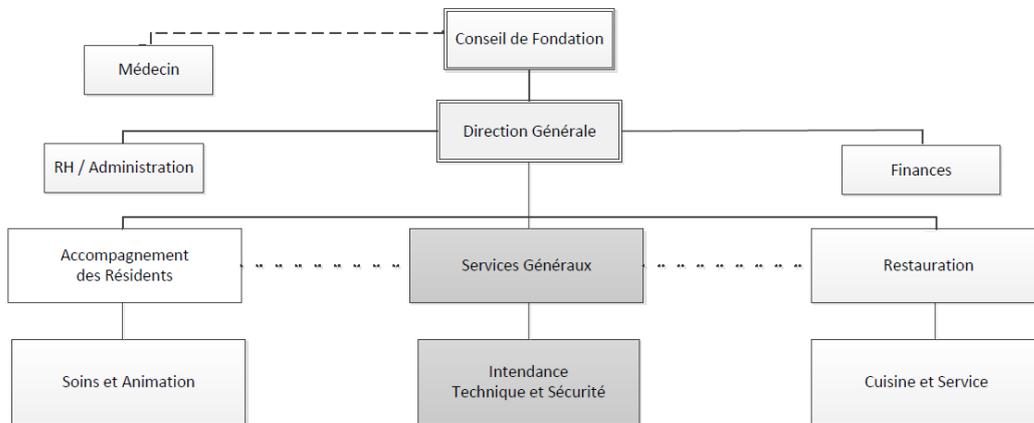
- Monsieur Adrien Bron

* : signature collective à deux

Le mandat des membres du Conseil de Fondation court jusqu'au 30 novembre 2023, par arrêté du Conseil d'État du 14 novembre 2018.

La direction générale de la Fondation est assurée de manière collégiale, par :

- Madame Céline Boisier, Directrice
- Monsieur Vincent Monico, Directeur



La direction s'appuie sur les compétences des responsables de secteur pour assurer la conduite opérationnelle des activités de la Fondation.

Dans ses relations avec l'Etat de Genève, la Fondation, à l'instar de l'ensemble du secteur des EMS est rattachée, depuis le 1^{er} janvier 2017, avec la Direction Générale de la Santé. C'est avec cette entité que la Fondation négocie le contrat de prestations 2018-2021 et le prix de pension 2018.

La Fondation fut membre de l'AGEMS jusqu'en juillet 2018 et dans ce cadre, les directeurs ont participé aux comités des directeurs de cette association professionnelle.

Réouverture des Arénières

Les travaux de rénovation des bâtiments 12-14 Quai des Arénières se sont achevés en mars 2018.

Les résidents ont pu réintégrer le bâtiment dès le 23 mars 2018. La capacité d'accueil est passée de 58 lits (avant rénovation) à 62 lits.



Ressources humaines

Dans le strict respect de ses collaborateurs et tout en garantissant transparence et professionnalisme, le département des ressources humaines est responsable de :

- la gestion de la rémunération, des assurances sociales ainsi que les activités liées à l'administration du personnel de la Fondation,
- la mise en œuvre des formations pour les collaborateurs et qui répondent aux besoins spécifiques des métiers de la santé, de l'hôtellerie, de l'animation et de l'administration,
- l'élaboration et du suivi du budget du personnel,
- la mise en place des actions de recrutement selon les besoins des départements,
- suivre les collaborateurs tout au long de leur carrière tenant compte du bon équilibre entre vie professionnelle et privée,
- du respect de l'application des lois et règlements liés à la gestion du personnel.

Notre cadre légal est la Loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir judiciaire et des établissements publics médicaux (LPAC – B 5 05).

Label Employeur responsable « 1+ pour tous » :

La Fondation est titulaire du label « 1+ pour Tous, Employeur Responsable », depuis le 10 décembre 2013.

Cette reconnaissance décernée aux acteurs économiques privés ou publics est destinée aux entreprises qui engagent (à compétences égales) ou qui participent activement au recrutement de personnes sans emploi résidant dans le canton de Genève. Il a été créé pour favoriser le retour en emploi de personnes discriminées sur le marché du travail, soit à cause de leur âge, d'un handicap, d'une interruption volontaire de leur parcours professionnel ou d'une période trop longue au chômage.

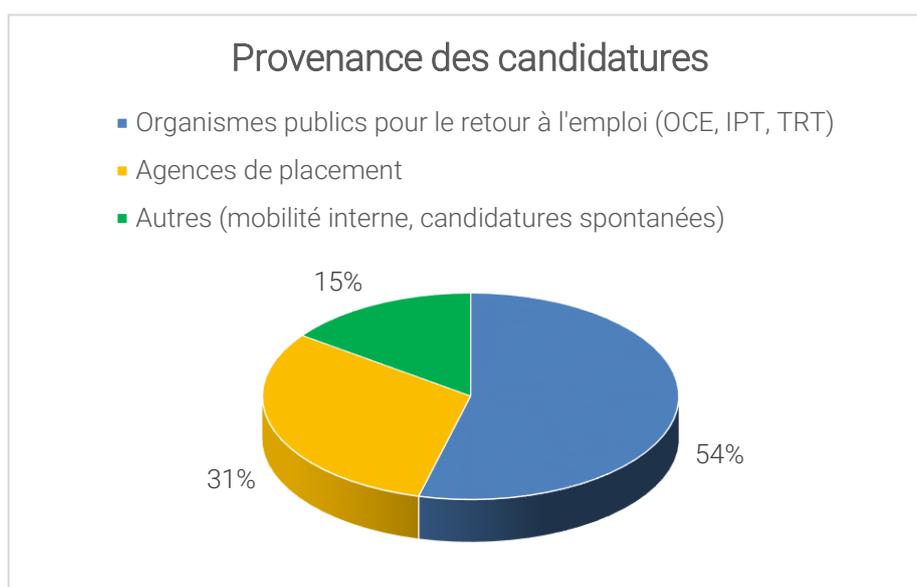


Recrutement :

En 2018, dans le cadre de la réouverture du site des Arénières, la Fondation a :

- engagé 26 personnes dont 14 en provenance d'organismes publics en faveur du retour à l'emploi et 8 personnes en emplois précaires,
- facilité la mobilité interne entre ses sites,
- encouragé la formation interne en accompagnant 4 collaborateur-trices de l'intendance et de la restauration à exercer le métier d'Aide-soignante.

Organismes publics pour le retour à l'emploi (OCE, IPT, TRT)	Agences de placement	Autres (mobilité interne, candidatures spontanées)	Nbre total de personnes engagées
14 personnes	8 personnes	4 personnes	26 personnes
54%	31%	15%	100%



Organisation transversale

Poursuite de la mise en place de l'organisation transversale, après la nomination du Chef de la restauration et de la Responsable soins et accompagnement, nous avons également nommé une Gouvernante responsable pour les deux sites.

Rappelons que cette centralisation a principalement pour objectif de :

- uniformiser les pratiques et la prise de décision
- avoir un seul interlocuteur par département
- éviter la duplication des fonctions
- faciliter la coordination entre les services

Apprentissage (AFP) et préapprentissage d'intégration (PAI) :

La Fondation a cœur de favoriser l'insertion des jeunes, notamment en difficultés scolaires, dans le monde professionnel ainsi que l'intégration professionnelle des réfugiés reconnus.

Aussi, après l'obtention en 2017, des autorisations de former, nous avons accueilli notre premier apprenti d'Employé en restauration ainsi que notre premier stagiaire en PAI d'Employé de cuisine, fin août 2018.

Stages :

La Fondation propose des places de stages, et a accueilli dans le cadre de :

- **Formations scolaires, des élèves de :**
 - HEDs en « Modules complémentaires santé »
 - HEDs en « Bachelor en soins infirmiers » de 1^{ère} et 2^{ème} année.
La Fondation dispose d'un praticien formateur pour l'encadrement des étudiants de l'HEDs depuis le 12.09.2014.
- **Validation des Acquis** (adultes sans diplôme reconnu, pouvant faire valider leurs compétences professionnelles durant leur carrière et compléter leurs connaissances afin d'obtenir une AFP ou un CFC), des assistantes en soins et santé communautaires (ASSC)
- **Formation professionnelle :**
 - Auxiliaires de santé croix-rouge
 - Aide en soins à la Personne (AeSP)
 - Apprentie ASSC en formation duale

Effectifs au 31 décembre 2018	Arénières	Poterie	Fondation
Nombre d'ETP du personnel soignant	37.90	40.95	-
Nombre d'ETP du personnel socio-hôtelier	17.50	23.20	-
Nombre d'ETP du personnel administratif	2.00	1.40	5.50

Le nombre d'ETP mentionné est le nombre d'ETP au 31.12.2018. Le personnel de la Fondation travaille en support ou en direction auprès des EMS (répartition comptable en fonction du nombre de lits).

Formation :

En 2018, l'accent a été mis sur les formations individuelles de qualification :

- 6 Aides-soignantes diplômées ont vu l'accès à la formation ASSC (validation des acquis) facilité. Les périodes de stages (1 mois) ont été couvertes par des remplaçants.
- 5 Aides-soignantes non qualifiées ont été promues en tant qu'Aide en soins et accompagnements (ASA) par validation d'acquis d'expériences.
- 2 femmes de chambres ont suivi la formation d'Auxiliaire de santé de la Croix-Rouge Genevoise.
- 2 collaboratrices de l'Animation ont été promues, une en qualité d'Animatrice qualifiée en suivant la formation auprès de la Croix-Rouge fribourgeoise « Animation et accompagnement auprès des personnes âgées et une en qualité d'Animatrice diplômée, en suivant la formation Bachelor de l'HES-SO en travail social avec orientation en animation socioculturelle.

Et pour finir, 2 aides-soignantes ont suivi une formation sur les « soins restructurants » afin d'améliorer le bien-être des résidents souffrant notamment de démences avancées.

Fonctions	Jours de formation	Part salaire brut en CHF des heures consacrées à la formation (hors coût de la formation pour elle-même) *
Aides soignantes non qualifiées	42.5	10'789.57
Aides en soins et en accompagnement	0.0	0.00
Aides soignantes qualifiées	0.0	0.00
Assistants en soins et santé communautaire	2.0	739.55
Infirmières	4.0	1'762.16
Total général	48.50	13'291.28

Gestion & Accueil des résidents

Afin de faciliter les démarches administratives des personnes souhaitant résider dans l'un de nos établissements ainsi que pour nos résidents, le département de la gestion administrative des résidents est responsable de :

- L'accompagnement des personnes candidates à un séjour dans les démarches administratives préalables (liste d'attente),
- La formalisation à l'entrée du résident,
- L'accompagnement des résidents dans certaines démarches administratives.

Taux d'occupation pour 2018 :

	Valeur cible	Arénières	Poterie
Optimiser le taux d'occupation eu égard à la liste d'attente en EMS.			
Taux d'occupation moyen annuel {nombre de journées réalisées sur l'année considérée / nombre de journées réalisables (nombre de lits x 365)}	98 % en moyenne annuelle	95.92 % *	99.48 %

* La sous-occupation de l'EMS des Arénières est due au fait que malgré le travail de soutien administratif fourni par la Fondation, les HUG ne sont pas en mesure de préparer des dossiers d'admission conformes à la Convention HUG-Vespérale.

Poterie :

Nombre de nouveaux residents	23
Moyenne d'âge des résidents entrants	85 ans
Nombre de décès	22
Moyenne d'âge des résidents décédés	86 ans
Nombre de sorties (transfert vers une autre institution)	2
Moyenne d'âge des résidents sortis	80 ans
Nombre de résidents venus des HUG (Belle-Idée, Trois-Chênes et Loex)	17
Nombre de résidents venus du domicile	2
Nombre de residents venus d'autres établissements (Clinique Jolimont, Bellerive, etc)	4

Arénières :

Nombre de nouveaux residents	28
Moyenne d'âge des résidents entrants	85 ans
Nombre de décès	14
Moyenne d'âge des résidents décédés	86
Nombre de sorties (transfert vers une autre institution)	1
Moyenne d'âge des résidents sorties	52 ans
Nombre de résidents venus des HUG (Belle-Idée, Trois-Chênes et Loex)	16
Nombre de résidents venus du domicile	11
Nombre de residents venus d'autres établissements (Clinique Jolimont, Bellerive, etc)	1

Soins



La principale mission du service des soins infirmiers est d'accompagner et d'assister le résident aussi bien dans la prise en charge des soins médicaux, que dans les actes de la vie quotidienne, en fonction de son degré d'autonomie, dans une atmosphère chaleureuse et confiante.

L'équipe soignante répond aux besoins des résidents, en respectant leurs habitudes et leur rythme de vie, dans la limite des contraintes légales et institutionnelles.

Le médecin répondant est responsable de la qualité des soins médicaux et assure le suivi médical des résidents qui n'ont pas de médecin traitant ou de ceux qui souhaitent en changer. Les résidents ont la possibilité de garder leur médecin traitant durant leur séjour, à condition que celui-ci puisse se déplacer.

Nouvelle organisation :

Afin d'optimiser l'organisation des soins et de renforcer le dialogue de proximité avec les résidents et leurs proches, une **ICUS** est dorénavant présente sur chaque site de la Fondation et seconde la Responsable soins et accompagnement.

Le nombre et le rôle des ASCC au sein des équipes soignantes tendent à s'accroître, les **ASCC** pouvant non seulement effectuer les tâches d'une aide-soignante mais aussi réaliser certains actes médico-techniques sur délégation des infirmières.



A terme, cela permettra de :

- Redéfinir le rôle des infirmiers-ères qui pourront se consacrer davantage à la réalisation de plans de soins adaptés et à la mise en place d'actions appropriées, en adéquation avec la philosophie de soins de l'institution, pour garantir des soins de qualité.
- Modifier l'effectif infirmier journalier avec un-e infirmier-ère par site, en plus de l'ICUS et des ASCC réalisant des actes médico-techniques délégués par les infirmier-ères.

Pharmacie :

Toujours dans une soucis d'uniformité des pratiques et de réduction des coûts, une seule et même pharmacie a été choisie pour fournir les médicaments sur les deux sites.

Chariots à médicaments :

Dans le même temps, nous avons fait l'acquisition de nouveaux chariots pour la distribution des médicaments, fonctionnels et intégrant un PC, facilitant ainsi l'enregistrement des informations, en temps réel, dans le dossier informatisé des résidents.



Animation

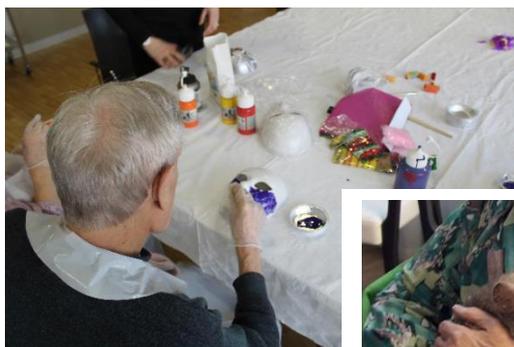
Nous organisons chaque jour, des activités collectives ou individuelles dont le programme est à disposition des résidents ainsi que de leurs familles. Les animations ont lieu en général entre 10h et 17h30, mais peuvent être décalées, en soirée, par exemple.

Le service animation propose un éventail **d'activités, collectives et individuelles, récréatives et stimulatrices**, qui répondent aux attentes et besoins des résidents en tenant compte de leurs capacités.

Les activités proposées par le service Socioculturel sont offertes par la Résidence. Toutefois, une participation peut être demandée aux résidents pour certaines activités (cinéma, restaurant, musée...).

Nous offrons **chaque semaine des activités variées**, telles que :

- l'atelier chant,
- l'atelier la magie des mots,
- la gym seniors,
- les groupes repas,
- l'atelier pâtisserie et dégustation des pâtisseries,
- des courses avec et pour les résidents,
- de la zoothérapie,
- la manucure,
- la réalisation de loisirs créatifs,
- des rencontres avec des bénévoles.



Mais aussi des **activités extra-muros régulières tout au long de l'année**, dont plus de la moitié sont réalisées conjointement entre les deux EMS (Musée Chaplin, Tropicarium, sortie à Vallorbe, etc) .



L'année est également marquée par **plusieurs évènements festifs**, tels que :

- L'apéritif de la nouvelle année
- Le carnaval
- Les fêtes des familles
- Les fêtes de l'Escalade
- Le Noël des enfants du personnel
- Le Noël des résidents ainsi que le goûter de Noël en compagnie des proches, des familles et des collaborateurs

Bornes musicales

Nous avons fait l'acquisition de bornes musicales permettant à tout en chacun d'écouter une grande variété de chansons et mis en place une chorale inter-sites.



Ecran de télévision :

Un grand écran a été installé dans la salle du restaurant de Poterie, permettant de diffuser les photos prises lors des différentes activités d'animation et/ou de jouer à des parties de jeux vidéos (Wii), pour le plus grand bonheur de nos aînés, de leurs petits-enfants et de leurs arrières petits-enfants.



Restauration

Depuis la réouverture des Arénières, en mars 2018, la Fondation gère en plus du **restaurant « l'Entre-deux-tours »** situé sur le site de Poterie, le **restaurant « Au fil de l'Arve »**, sur le site des Arénières. Ils proposent aux résidents de prendre leurs repas et collations dans un cadre aéré et lumineux.

Possibilité est donnée, à l'entourage et aux invités, dans un espace réservé, de partager un moment avec leur proche autour d'un repas ou d'une pâtisserie. Le service des repas pour les résidents et leurs proches, s'effectue de 12h00 à 13h00 et de 18h00 à 19h00.

Nos restaurants sont également ouverts au public, avec un service des repas de 12h00 à 13h00 et un service des boissons assuré jusqu'à 18h00.

De magnifiques terrasses sont aménagées l'été et sont ouvertes de 10h30 à 18h00.



Les menus servis au restaurant sont identiques que ceux proposés à nos résidents. Seules les quantités sont adaptées. Cela nous permet de garantir un niveau de qualité élevé et ainsi assurer un maximum de transparence aux familles et aux proches.

A l'occasion de festivités et sur commande, nous proposons un assortiment de différents gâteaux livrés par nos fournisseurs ou réalisés par notre pâtissier.

Philosophie du restaurant et centralisation

Afin de maîtriser les coûts et d'optimiser les moyens mis à disposition :

- **la production des repas est centralisée** sur le site de Poterie et ceux-ci sont ensuite transportés par un véhicule de livraison électrique, vers le site des Arénières.
- **les achats sont centralisés** pour les deux sites.
- **des petites portions** sont servies à chaque repas. Cette pratique répond à un double objectif : celui d'éviter le gaspillage et celui de susciter l'appétit auprès des résidents.
- **deux menus** sont proposés chaque jour dans nos restaurants, avec la possibilité de choisir entre 3 entrées, 2 plats (2 protéines, 2 féculents, 2 légumes) et 3 desserts et ce, afin de répondre au plus proche des goûts de nos résidents.



Organisation du travail

Le personnel de la cuisine et du restaurant est maintenant **mobile sur les deux sites**, ce qui a apporté une dynamique notoire et une polyvalence au sein de l'équipe.

Buffet petit-déjeuner

Un buffet petit-déjeuner est proposé aux résidents, de 7h30 à 9h15, au restaurant, leur offrant un large choix de produits. L'objectif étant de stimuler les résidents à venir au restaurant, de participer à leur mobilisation, à leur socialisation et de répondre au plus près de leurs goûts et de leurs habitudes alimentaires.

Pour les résidents prenant leur petit déjeuner en chambre, il est proposé un service « étage », sur chariot.

Forum « Cuisine »

Sur le modèle de Poterie, les Résidents des Arénières ont maintenant la possibilité de participer à un forum cuisine, deux fois par an, pour échanger sur les repas avec le personnel de la cuisine.

Pâtisseries

Des pâtisseries « faites maison » telles que tartes, gâteaux et biscuits sont proposés lors des collations, en plus de la boisson offerte, aux résidents et aux visiteurs.



Nombre de repas servis en 2018 :

	Poterie	Arénières	La Résidence
Pensionnaires	79'935	53'010	-
Familles	727	1'151	-
Personnel	907	376	-
Extérieur	108	18	-
Locataires	-	-	183
Totaux	81'677	54'555	183



Intendance

L'équipe de l'intendance veille à maintenir un environnement agréable, confortable, propre et sécurisant pour les résidents. Les espaces communs ainsi que les chambres des résidents sont entretenus de manière à ce que chacun se sente un peu « comme à la maison », tout en respectant les normes de propreté et d'hygiène en vigueur.

Les vêtements des résidents, hormis le nettoyage à sec, sont traités à l'interne, par le service de la lingerie. A l'entrée du résident, son trousseau de vêtements est marqué puis est entretenu avec le plus grand soin. Nous assurons le lavage, le repassage ainsi que de petites retouches.

Décorations des bâtiments

Au gré des saisons et des fêtes (Pâques, 1^{er} août, Noël), un effort particulier est réalisé pour la décoration des espaces de vie communs afin d'égayer le bâtiment et rythmer l'année. Il est mis un accent particulier sur la nouveauté régulière des décorations.



Fait marquant / Légionnelle

Le site des Arénières a été victime de légionellose. Outre, les frais occasionnés par le traitement de cette problématique, l'utilisation de l'eau pour les toilettes des résidents a été fortement perturbé pendant quelques jours.

Après plusieurs semaines d'investigation, il s'est avéré que le réseau d'eau chaude, tel que conçu et réalisé durant les travaux de rénovation, présentait un défaut majeur. Des actions correctives ont été mises en place et la responsabilité de l'ingénieur a été engagée.

Travail en binôme

Une nouvelle organisation du travail en « binôme » pour les femmes de chambre et les aides de maison a été mise en place sur les deux sites, en 2018.

L'objectif étant de sécuriser l'équipe vis-à-vis de certains résidents, d'apporter une dynamique et une synergie d'équipe avec une meilleure recherche de solutions en échangeant sur les problématiques rencontrées.



Renouvellement du mobilier

Dans le cadre de la réouverture des Arénières, de nouveaux lits médicalisés, des tables de chevet et des tables repas ont été achetés ainsi que de nouvelles tables et chaises pour la salle du restaurant, conformes aux normes de sécurité en vigueur.



Finances

Généralités

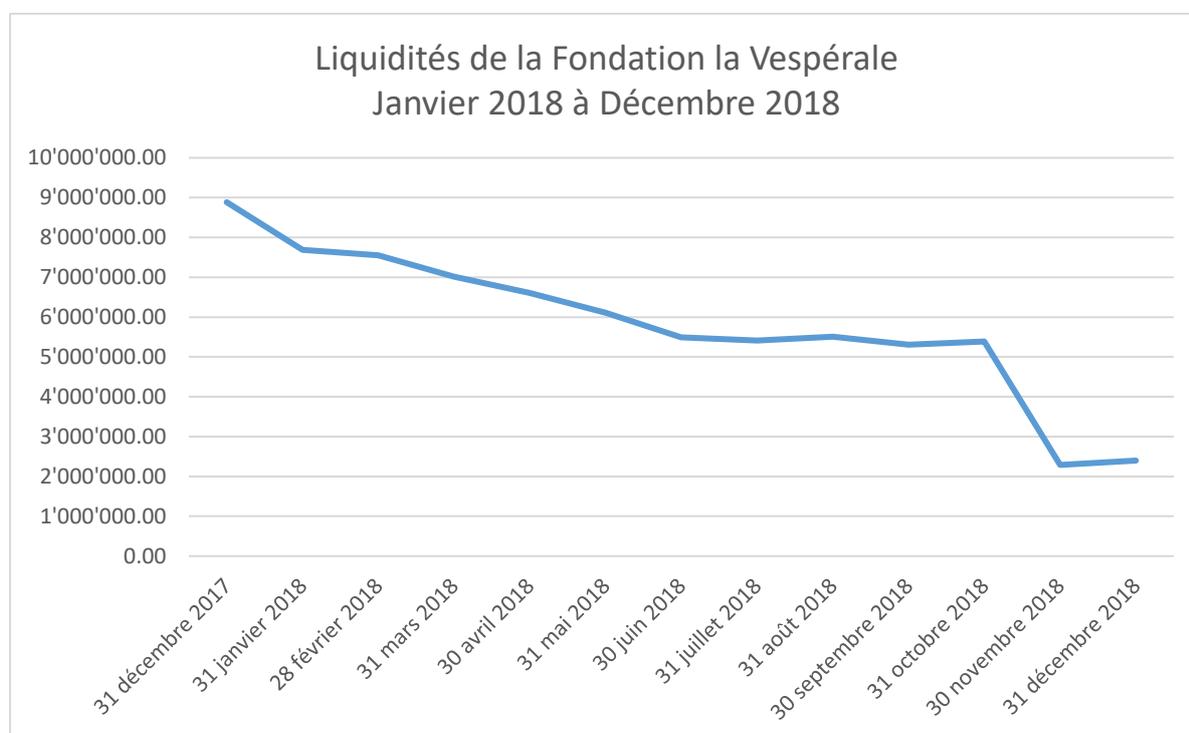
L'exercice 2018 s'est clôturé avec un résultat déficitaire. Par secteur, cela correspond à un résultat positif pour l'activité de l'EMS de CHF 53'543.-- mais à une perte de CHF 380'025.-- pour l'activité de la Résidence. La perte pour la Résidence est due à une inoccupation des appartements élevée (peu d'appartements loués).

Finances

Pour l'année 2018, le prix de pension a été harmonisé sur les deux sites à la suite du nouveau contrat de prestations. Le montant journalier est de CHF 233.--. Cela représente une augmentation de CHF 22.-- par jour, pour les Arénières et de CHF 5.-- par jour, pour la Poterie.

La subvention cantonale totale a été augmentée de CHF 131'102.-- (+3.19%), ce qui a fait un montant total pour l'année 2018 de CHF 4'229'526.--.

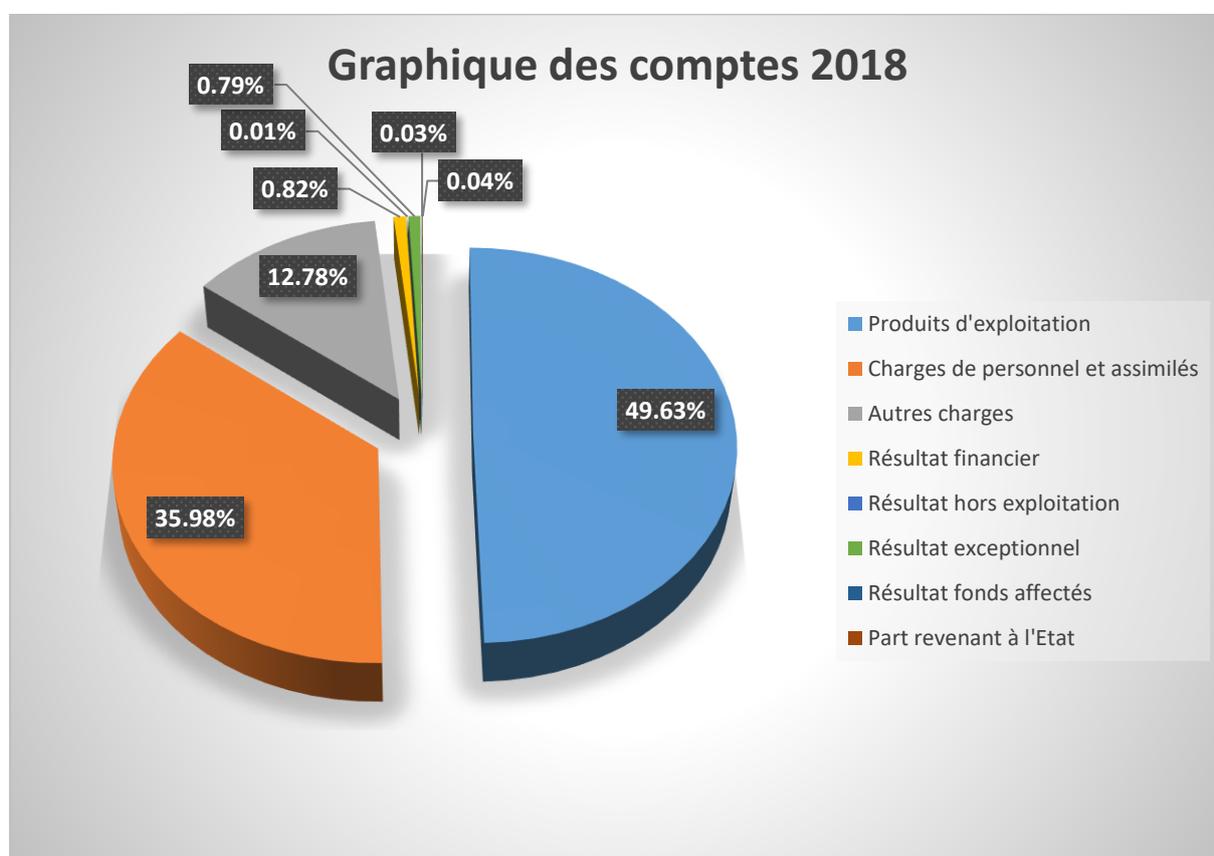
Le niveau de trésorerie de la Fondation la Vespérale était de CHF 8'885'286.-- au 1er janvier 2018 et est passé à 2'394'599.-- au 31 décembre 2018. Cette décroissance (-73.05%) est due principalement au remboursement de la dette hypothécaire d'un montant de CHF 3'169'175.-- au 31 décembre 2017 et à des factures liées au chantier et aux projets du site des Arénières.



Concernant les charges de personnel et assimilés, celles-ci ont été accrues de CHF 1'408'910.-- pour présenter un montant de CHF 14'296'438.--. Cette augmentation (+10.93%) résulte d'un report de la date d'ouverture de l'établissement les Arénières, d'un besoin de remplacement par-rapport à des aides-soignantes non qualifiées qui suivent des formations, d'un besoin d'engagement de personnel qualifié correspondant aux postes vacants et d'un besoin de remplacement en cas d'absences maladie, accident, maternité.

Les autres charges d'exploitation présentent un montant de CHF 5'080'088.-- et ont été augmentées de CHF 1'014'494.--. Cette croissance (+24.95%) des autres charges d'exploitation est due en majeure partie à de l'investissement lié à la réouverture de l'EMS les Arénières.

Les produits d'exploitation présentent une augmentation de CHF 2'163'741.--(+12.32%) pour terminer l'exercice avec un montant de CHF 19'722'964.--. Ceci est dû en grande partie à la réouverture bâtiments des 12-14 Quai des Arénières et à l'exploitation de ceux-ci.



Le résultat d'exploitation après répartition affiche un bénéfice de CHF 346'438.-- mais le résultat d'exercice après traitement affiche une perte d'un montant de CHF 326'482.--. Cela est dû essentiellement à des coûts liés à la dissolution de l'hypothèque de Poterie et au projet de la télécommunication au sein des Arénières.

